

Ecrit par le 22 novembre 2024

La filière lavande réunie à Montguers, dans la Drôme



Marie-Pierre Monier, sénatrice de la Drôme et Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse ont réuni des représentants de la filière lavande et lavandin, la coopérative France Lavande ainsi que des élus locaux à Montguers pour faire le point sur la situation et élargir le champ de réflexion sur l'arboriculture, l'élevage, la viticulture des territoires de montagne sèche. Tour d'horizon également de l'avancée des sujets traités.

Mais avant que ne débute la réunion une trentaine d'agriculteurs s'est présentée, interpellant les élus sur les difficultés rencontrées sur la filière lavandicole et notamment sur les 4M€ sur les 10 obtenus par les sénateurs. Ils ont également exprimé leur crainte quant à l'absence de relève professionnelle concernant leurs secteurs d'activité. Il résulte de cette réunion que nombre de filières agricoles partagent de grandes difficultés dans une conjoncture où la spéculation règne corrélée à des prix systématiquement revus à la baisse.

S'organiser pour continuer à exister

Dans le même temps, les filières s'organisent notamment pour entamer le travail en montagne sèche, s'adonner à la polyculture pour enrichir le sol, nourrir le partage des bonnes pratiques et des échanges d'expérience ainsi que pour s'informer des dernières avancées de la recherche, comme les sélections

Ecrit par le 22 novembre 2024

variétales, la lutte contre les ravageurs et maladies, « même si 20 % du financement reste à la charge des filières et sont, dans la situation actuelle, difficiles à mobiliser, » observe le sénateur Stanzione.

Seul le poids du collectif fera pencher la balance

Marie-Pierre Monier, la sénatrice de la Drôme et Lucien Stanzione, le sénateur du Vaucluse ont salué le travail collectif qui s'engage tant entre les filières qu'entre les chambres d'agricultures départementales. Ils estiment ces liens porteurs d'espoir pour l'avenir. Ils vont, de leur côté, continuer à sensibiliser le ministère et les collectivités territoriales sur la nécessité de considérer la situation d'ensemble des territoires de montagne sèche et de leurs filières en difficulté, ainsi que sur la prise en compte particulière de la polyculture de diversification.

Au quotidien ?

Plaider pour un soutien spécifique de toutes les filières agricoles -arboriculture, viticulture, lavande, cerise...- par tous les moyens pour maintenir les exploitations ; mieux considérer les spécificités territoriales ; parvenir à un prix de vente qui ne soit jamais inférieur au coût de revient et qui permette, aux agriculteurs, de vivre du revenu de leur travail. Pour Lucien Stanzione, la recherche, le développement de solutions alternatives aux produits phytosanitaires sont les pistes les plus sérieuses à explorer pour soutenir durablement l'ensemble des filières.

Dans le détail

La distillation

Le 13 février dernier, au Sénat, Lucien Stanzione a évoqué les difficultés rencontrées par les filières vauclusiennes : viticulture, lavande, cerise de bouche et d'industrie, la truffe, la recherche face à la ministre déléguée de l'[agriculture](#), Agnès Pannier-Runacher.

«Alors que depuis 2021, je ne cesse d'alerter le gouvernement sur l'ampleur de la crise viticole et l'urgence de déployer des mesures d'accompagnement concrètes pour les exploitants en difficulté, je vois mes demandes rejetées. Et c'est seulement face aux braises de la colère, que le Gouvernement déploie un fonds d'urgence de 80M€ pour accompagner les exploitations viticoles les plus en difficultés. Je remarque, cependant, que seulement 4,7M€ sont annoncés pour le Vaucluse alors que près de 1,2 million d'hectolitres pour les Côtes-du-Rhône rouges, sont encore en cuve, malgré 3 distillations.

La lavande, la cerise, la truffe

Le sénateur Stanzione s'étonne que le reliquat de 4M€ sur les 10M€ d'aides votées par le Sénat l'été dernier ne soit toujours pas versé aux lavandiculteurs. Le maire honoraire d'Althen-des-Paluds continue à se battre pour la cerise de bouche et d'industrie pour laquelle la couverture filet reste inefficace contre les ravageurs. Il demande le soutien aux producteurs de truffe dont l'exploitation reste aléatoire, notamment au regard du réchauffement climatique. Quant au volet prédation et de survie du pastoralisme, le sénateur redoute le manque de moyens et le nouveau plan loup qui ne répond pas aux attentes des éleveurs.

Un amendement retoqué

Ecrit par le 22 novembre 2024

Le 8 décembre 2023 lors de l'examen des crédits de la mission Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales du projet de loi de finances pour 2024, la majorité et la droite sénatoriales avaient émis un avis défavorable sur l'amendement proposé par Lucien Stanzione, visant à créer un fonds d'urgence de 20M€ pour la filière des côtes du Rhône, à l'exception de certains grands crus comme le Châteauneuf-du-pape où le Gigondas, les exploitations des Côtes-du-Rhône souffrant de surproduction.

Ci-dessous, Marie-Pierre Monier, Alain Aubanel, Le Maire de Revest-du-Bion (04), Patrice de Laurens (ancien DRAAF Paca et Président du Comité Interministériel sur les Huiles essentielles)



Lucien Stanzione interpelle le gouvernement sur la difficulté à obtenir des aides pour la cerise et la lavande

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse s'engage depuis trois ans sur la défense des filières de la cerise de bouche et d'industrie. Des filières concernées par les effets du changement climatique, des insectes ravageurs, la disparition des produits sanitaires, la concurrence et la diminution du nombre d'agriculteurs.

Écrit par le 22 novembre 2024

Pour faire face,

l'homme politique vauclusien n'a de cesse d'interpeller le ministre de l'agriculture, [Marc Fesneau](#). Dernièrement, il lui a rappelé que pour la filière cerise, près de 50% des cerisiculteurs touchés par les dégâts, n'étaient pas éligibles à l'indemnisation, tout comme les lavandiculteurs, qui, sur l'enveloppe de 9M€ mobilisés, observent que 4 ne sont toujours pas débloqués pour cause d'impossibles accès aux critères d'éligibilité. Lucien Stanzione ne lâche pas l'affaire, continuant d'insister afin que le reliquat aille directement aux producteurs, ou à la recherche dans leur secteur d'activité.

Ce travail de fond fait suite,

notamment, aux réunions que le sénateur organise sur le territoire vauclusien, dont la dernière en date, courant novembre, avait réuni à Venasque, une trentaine de personnes dont 26 maires et adjoints aux côtés de producteurs, de représentants de la filière cerise de Venasque, du syndicat de la cerise industrielle, de la Confédération paysanne et de la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles). Cette fois-ci, Lucien Stanzione avait interpellé le ministre de l'Agriculture en Commission des affaires économiques.

Lavande, cerise, élevage en Vaucluse, ce qu'en dit le Ministre de l'agriculture

Ecrit par le 22 novembre 2024



Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse a rencontré le Ministre de l'agriculture, Marc Fesneau, à propos des filières de la lavande, de la cerise et de l'élevage en Vaucluse.

Le sénateur a obtenu du ministre qu'il porte devant l'Europe un mécanisme d'exemption clair et sans ambiguïté pour les huiles essentielles, dans le cadre de la révision des règlements européens [REACH](#) et [CLP](#) (classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges et la réaffectation des 4M€ -non utilisés- vers des projets de recherche pour la filière lavandicole.

Le sénateur vaclusien a également évoqué la nécessité de faire passer le loup 'd'espèce protégée' à 'espèce en voie de prolifération'. « Le loup prolifère plus vite que les quotas de tirs de régulation », a justifié Lucien Stanzione. Cependant, Concernant la cerise, le ministre de l'agriculture ne dispose pas de solutions. » a-t-il conclu.

Le Parlement européen en faveur de la lavande



Les huiles essentielles de lavande ne seront pas considérées comme des substances chimiques. Le parlement européen vient de voter à une large majorité une dérogation en ce sens. En clair ? Le parlement européen en réunion plénière début octobre a adopté le projet de règlement sur

Ecrit par le 22 novembre 2024

la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges ([Règlement CLP](#)) qui protège les huiles essentielles.

«Les commissaires socialistes européens se sont ralliés à la position française défendue par [Christophe Clergeau](#) et moi-même », indique [Lucien Stanzione](#). L'huile essentielle est un mélange à considérer comme un produit dans son ensemble et non comme une addition de composés avec leurs propriétés propres. Cette décision pourrait sauver notre patrimoine lavandicole.»

Dans le détail

«La position que je défends, éclairée par la recherche scientifique et le Président des PPAM (Plantes à parfum, aromatiques et médicinales) de France est que l'huile essentielle est un mélange à considérer comme un produit dans son ensemble et non comme une addition de composés avec leurs propriétés propres.»

[Georgia Lambertin](#), présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse

enjoint à se battre collectivement pour aider les lavandiculteurs et sauver cette filière qui fait vivre de nombreuses familles et qui est une culture emblématique à rayonnement mondial. « La Chambre d'agriculture reste aux côtés des lavandiculteurs pour continuer de défendre les intérêts d'une filière en grande difficulté. »

La lutte continue

«L'année 2022 s'est avérée difficile, notamment à cause de la sécheresse et de l'arrivée dans la Drôme, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence, de la [Noctuelle](#), chenille d'Afrique du nord transportée par le sirocco, qui dévore les tiges et fait tomber les calices, explique [Jean-Baptiste Blanc](#), sénateur de Vaucluse. Sur le plateau d'Albion, cette année, les champs de lavande n'étaient pas bleus mais gris. Beaucoup de producteurs ont même préféré ne pas récolter. Ce qui a le plus surpris, c'est le nombre de chenilles et la vitesse avec laquelle elles ont tout dévoré alors qu'elles ne sortent que la nuit. Les producteurs de lavande sont extrêmement inquiets d'autant que ces ravages ne font pas partie des calamités agricoles. » Alors qu'aujourd'hui 9 octobre se tient au sénat le colloque 'Les huiles essentielles de lavande entre défis réglementaire et patrimoine culturel', les élus de Vaucluse seront vent debout pour défendre la filière.

Paris-Bruxelles, Lucien Stanzione monte au créneau pour défendre l'agriculture

Ecrit par le 22 novembre 2024

vaclusienne



Lucien Stanzione est en pourparlers avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement. Mission ? Obtenir 10M€ pour la recherche et, ainsi, sauver la culture de la lavande, de la cerise, de la vigne et des produits de maraîchage. Comment ? En finançant une partie de la recherche de l'Inrae d'Avignon-Montfavet (Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement).

Cet entretien avec Bruno Bonnel se déroule aujourd'hui tandis que le sénateur Lucien Stanzione enfoncera le clou en se rendant, demain, mardi 19 septembre, à la Commission européenne à Bruxelles, pour entamer des discussions avec d'autres députés et des fonctionnaires en charge des questions agricoles. Objectif : défendre le modèle agricole vaclusien et demander des aides financières pour faire avancer, de toute urgence, la recherche.

«Notre agriculture vit une période de transition, analyse Lucien Stanzione, arrivant au bout du modèle

Écrit par le 22 novembre 2024

adopté après-guerre et qui nous aura servi jusqu'ici, mais butant à présent sur la dangerosité des produits, et, dans des cas de plus en plus nombreux, sur des phénomènes de résistance et donc d'inefficacité de ces produits. Il est capital d'aider les filières à sortir des impasses dans lesquelles elles sont actuellement.»

Lavande : le dispositif d'aide exceptionnelle va de nouveau ouvrir pour les producteurs



Le 16 juin dernier, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire [Marc Fesneau](#) avait annoncé le lancement d'un dispositif d'aide exceptionnel, doté de 9 millions d'euros, afin de compenser les pertes économiques des producteurs d'huiles essentielles de lavande et lavandin qui résultent de la guerre en Ukraine.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Les producteurs avaient initialement jusqu'au 28 juillet pour déposer leur dossier. Nombreux sont les exploitants qui n'ont pas pu effectuer de demande dans les délais, alors même que la filière a fait face en juillet à d'importants ravages de noctuelles. Ainsi, l'État a décidé d'ouvrir ce dispositif d'aide une seconde fois. Les producteurs pourront déposer leur dossier auprès de [FranceAgrimer](#) entre le mercredi 16 août au vendredi 8 septembre (jusqu'à 14h). Les paiements compensatoires seront versés à l'automne.

De plus, un montant de 1 million d'euros sera consacré au financement d'un plan de recherche sur les ravageurs de la lavande, en particulier la cécidomyie, afin d'apporter des réponses structurelles à ce risque sanitaire causant de plus en plus de dommages chez les producteurs.

V.A.

Le Thor propose les soirées insolites



Les Senteurs des Sorgues proposent deux soirées insolites au Thor les vendredi 14 et samedi 15 juillet de 19h30 à minuit. Pour l'occasion, de longues tablées seront installées dans un champ de lavande, en bordure de Sorgue et dotées de décorations soignées conviant les invités à déguster des produits du terroir, dans une ambiance musicale originale.

Ecrit par le 22 novembre 2024

L'objectif de cet événement ? Proposer une expérience olfactive, sensorielle et gustative, à 150 participants, amoureux de choses simples et surtout de l'art de vivre en Provence.

Dans le détail

Accueil sur le parking à partir de 19h30. L'adresse exacte sera communiquée quelques jours avant. 19h45-20h30 : Visite commentée de la culture de la lavande et du lavandin au Thor par Senteur des Sorgues. Démonstration de récolte mécanisée. 20h30, Cocktail dînatoire avec animations gourmandes de produits de saison. Rencontres avec les producteurs dans une ambiance musicale.

Les infos pratiques

45€ par personne, 35€ pour les 10 à 14 ans. Réservation obligatoire [ici](#). Nombre de places limité. 875, chemin de la Galifette au Thor. 06 03 91 02 92 senteursdesorgues@gmail.com.



DR

En savoir plus

Le GIE (Groupement d'intérêt économique) [Senteurs des Sorgues](#) regroupe 11 agriculteurs travaillant sur plus de 250 hectares de plantation de lavande et lavandin. Basées principalement dans le Pays des Sorgues, les terres cultivées sont rythmées de réseaux de la Sorgue, rivière prenant sa source à Fontaine de Vaucluse. La lavande ainsi produite, d'une typicité très particulière offre une huile essentielle fine et translucide, ainsi qu'un miel très clair qui ne se cristallise pas en hiver. **Les lavandiculteurs Senteurs de Sorgues**

utilisent des matériels innovants pour leur récolte (Espieur, fabriqué par les établissements Clier situés à Malaucène) qui ne ramassent que les fleurs (et non pas la tige) pour une qualité optimale de distillation. L'opération de distillation est réalisée à la distillerie Duffez, située à Montségur-sur-Lauzon.

La plantation récente de près de 250 ha de lavande et lavandin (depuis 2014) dans le Pays des Sorgues, a de nombreux avantages. Outre l'embellissement des paysages, ce qui fait la joie des photographes, cette culture favorise la diversité de la biodiversité et, notamment, le développement des

Écrit par le 22 novembre 2024

communautés abeilles.

Lavandissima

Le GIE Senteurs des Sorgues participe activement à l'organisation de l'événement Lavandissima au Thor en organisant, chaque année, les visites commentées des champs de lavande, au bas de la colline de Thouzon, et en distribuant des bouquets de fleurs coupées aux participants.

MH

De l'égout au robinet



En Provence, peut-être plus qu'ailleurs, on manque d'eau et ça ne risque pas de s'arranger. Toutes les cultures en souffrent, et en particulier celles qui n'étaient traditionnellement pas

Ecrit par le 22 novembre 2024

irriguées comme la vigne, les amandiers ou les oliviers. Mais, il existe peut être une solution et cela sans puiser dans les nappes phréatiques. Quelques oléiculteurs des Alpilles se lancent aujourd'hui dans une expérimentation qui pourrait être riche d'enseignements.

On pourrait appeler cela l'autre « French Paradox* ». Un de plus. Et celui-ci mérite qu'on s'y intéresse. Si en France, on manque d'eau, seul 1% des eaux usées et retraitées sont utilisées. Difficile de faire plus bas. Dans certains pays le taux de réutilisation est beaucoup plus important : 14 % en Espagne et jusqu'à 90 % en Israël. Les spécialistes appellent cela le REUT, pour Réutilisation des Eaux Usées reTraitées.

Donc, en France on n'est pas bon. Mais où vont toutes ces eaux retraitées pourriez-vous légitimement vous demander ? Excellente question. Elle est rejetée dans la nature. Sans autre forme d'explications. Juste à titre d'exemple la station d'épuration de Maussane-les-Alpilles, traite et rejette chaque jour 4 000 M3 d'eau... C'est à partir de ces constats que plusieurs oléiculteurs des Baux-de-Provence se sont réunis pour mettre en place une expérimentation d'irrigation à partir des REUT de la station de Maussane-les-Alpilles. Cette expérimentation portera sur quelques centaines d'oliviers et sera étendue à des amandiers. On attend aujourd'hui le feu vert de la préfecture.

“Comme si nous ne pouvons agir qu'en étant au bord du précipice”

Des vigneron de l'Hérault utilisent déjà depuis plusieurs années cette solution d'irrigation avec succès. D'autres exemples existent aussi en France. Mais alors pourquoi ne pas y avoir pensé plus tôt? Cette histoire pourrait nous faire penser à celle de la crise énergétique. Il a fallu que ses prix explosent pour qu'on se décide à l'économiser. Même la crise pétrolière de 1973, qui a permis une certaine prise de conscience, n'a pas fait beaucoup avancer les choses. Voyez la situation actuelle.

Tous les prévisionnistes et scientifiques patentés sont trop souvent considérés comme des oiseaux de mauvaise augure et leurs propos peu pris en compte. Cause toujours.

Comme si au fond nous ne pouvions agir qu'en étant au bord du précipice. Il nous faut voir le danger de très prêt ou d'assister aux premières conséquences de notre inaction pour enfin avancer. Sommes-nous trop hermétique aux changements ou peu enclin à renoncer à quelques facilités ? En effet, si on en revient à nos oléiculteurs provençaux il faudra évidemment trouver une solution pour acheminer l'eau jusqu'aux champs concernés.

Les efforts sont à ce prix. On a rien sans rien, mais s'agissant de notre avenir on devrait pouvoir se bouger !

**The French Paradox a mis évidence la contradiction supposée entre la richesse de la cuisine et des vins du Sud-Ouest français et la relative bonne santé des habitants de cette région en matière de maladie cardiovasculaire.*

Sault : la Fête de la lavande de retour après 2 ans d'interruption



Le lundi 15 août prochain, la commune de Sault accueillera la 35ème édition de la Fête de la lavande. Après deux ans sans avoir pu fêter l'or bleu provençal à cause de la pandémie, l'événement tant attendu fait son grand retour.

Organisée tous les 15 août, sauf les deux derniers, par l'association Lavandes en Fête, la célébration aura lieu à l'hippodrome du Deffends à Sault mais aussi dans le village. L'accès à l'hippodrome s'effectue à pied ou grâce aux navettes gratuites partant du village.

Située au pied du Géant de Provence, la commune de Sault est l'un des centres névralgiques de la production de lavande. Le siège de l'Association des producteurs d'huile essentielle de lavande AOC de Haute Provence se trouve également au sein du village.

Le programme

Dès 9h30, le village prendra vie avec un défilé de tracteurs anciens tirant des chars décorés grâce aux

Ecrit par le 22 novembre 2024

'[Vieilles Soupapes Du Ventoux](#)'. Les visiteurs pourront également assister à une procession avec les [Tambourinaires du Comtat](#). Celle-ci sera suivie d'une messe de l'Assomption à 10h à l'église Notre Dame de la Tour.

À l'hippodrome du Deffends, les festivités débuteront à 10h avec le championnat de France de coupe de lavande à la faucille et un concours amateurs de coupe à la faucille dans l'enceinte de l'hippodrome qui possède un champ de lavande à l'intérieur de la piste. Les inscriptions à ces deux compétitions se feront le matin même sur place à 9h30. À 10h30, les visiteurs assisteront à des défilés des groupes folkloriques provençaux, des attelages, de vélos et de tracteurs anciens. À 11h30, le syndicat des apiculteurs et Manu Bonnet présenteront une animation avec une ruche vivante. La remise des prix des deux compétitions aura lieu à 12h.

Le midi, il sera possible de profiter d'un grand repas champêtre à l'ombre des chênes. Il est conseillé de réserver son repas à l'avance par téléphone au 04 90 64 01 21 ou directement à l'office de tourisme de Sault. Une vente de ticket se fera également sur place le jour même. Le repas est au prix de 22€. Il y aura également une buvette et restauration rapide sur place.

L'après-midi, il y aura simultanément une deuxième animation avec la ruche vivante à 14h et une démonstration de dressage de chevaux avec les Gardians & Arlésiennes de Roussillon. À 14h30, il y aura de nouveau des défilés des attelages et des groupes folkloriques. Le syndicat des apiculteurs et Manu Bonnet présenteront une troisième fois la ruche vivante à 16h45. Enfin, les festivités concluront avec un spectacle de musiques celtes jouées par le groupe [Le Condor](#) à 17h.

Toute la journée, les visiteurs pourront également découvrir les produits du terroir avec un marché des producteurs. Ils pourront aussi profiter d'une exposition de peintures, découvrir le 'coin des artisans' ainsi que la mini ferme pédagogique et ludique où les enfants pourront faire une promenade en poneys grâce aux écuries de Bacchus de Reilhanette. Une grande tombola dont le prix du ticket s'élève à 5€ sera organisée au profit des enfants de l'école élémentaire de Sault avec comme 1er prix le tableau original représenté sur l'affiche de la 35ème édition de la fête, réalisé par l'artiste Dragan Dragic et évalué à 3600€.

Ecrit par le 22 novembre 2024



V.A.